

Déclaration d'une liaison par autocar ≤ 100 km

Partie 1 : Eléments obligatoires (publiés sur le site de l'Arafer)

Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	STARSHIPPER
Raison sociale de l'entreprise	SAS
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports ¹	Ci-jointe la licence communautaire
Département d'établissement de l'entreprise	ARDECHE

Liaison déclarée	
S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées : • Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré • Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés • Diminution de temps de parcours d'au moins 10% • Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés	
Origine² de la liaison <i>(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)</i>	Cergy Pontoise - Gare routière de Cergy-Préfecture - 95000 - Cergy-Pontoise - France Point GPS Google Maps : 49.035060, 2.082328
Destination³ de la liaison <i>(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)</i>	Tillé - Aéroport de Beauvais Tillé (Pôle multimodale, Route de l'aéroport, 60 000 TILLE) Point GPS Google Maps : 49.460, 2.113

¹ « Les entreprises de transports public de personnes établies sur le territoire national doivent être inscrites à un registre tenu par les autorités de l'Etat dans les conditions prévues par l'article L. 1421-1. L'inscription à ce registre peut être subordonnée à des conditions d'établissement, d'honorabilité professionnelle, de capacité financière et de capacité professionnelle selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat »

² Extrémité 1 de la liaison concernée

³ Extrémité 2 de la liaison concernée

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce jointe : N° 1 Nom du fichier : Annexe 1 : Plan de la desserte Cergy - Beauvais
Temps de parcours (en heures et minutes)	01h15
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire	Pièce jointe(s) : n° 2 Nom du fichier : "Annexe 2 - Fiche Horaire Cergy Beauvais" 48 places maximum proposées par trajet Fréquence quotidienne avec une exploitation annuelle 365 jours/an $48 \text{ places par car} * 32 \text{ trajets jour} * 365 = 560\,640 \text{ places maximales}$



Origine :

- Cergy Pontoise - Gare routière de Cergy-Préfecture - 95000 - Cergy-Pontoise - France
- Point GPS Google Maps : 49.035060, 2.082328

Destination :

- Tillé - Aéroport de Beauvais Tillé (Pôle multimodale, Route de l'aéroport, 60 000 TILLE)
- Point GPS Google Maps : 49.460, 2.113

Temps de trajet : 1h15

Distance selon Via Michelin : 70 kms

ANNEXE 2 – Fiche horaire Rouen – Le HAVRE : demande d'autorisation ARAFER du 14/02/20:

Jour de fonctionnement	Cergy - Beauvais	Cergy - Beauvais	Cergy - Beauvais	Cergy - Beauvais
	Aller	Aller	Aller	Aller
	Horaire 1	Horaire 2	Horaire 3	Horaire 4
Lundi	06:00	7:00	8:00	9:00
Mardi	06:00	7:00	8:00	9:00
Mercredi	06:00	7:00	8:00	9:00
Jeudi	06:00	7:00	8:00	9:00
Vendredi	06:00	7:00	8:00	9:00
Samedi	06:00	7:00	8:00	9:00
Dimanche	06:00	7:00	8:00	9:00

Jour de fonctionnement	Beauvais-Cergy	Beauvais-Cergy	Beauvais-Cergy	Beauvais-Cergy
	Retour	Retour	Retour	Retour
	Horaire 1	Horaire 2	Horaire 3	Horaire 4
Lundi	08:00	9:00	10:00	11:00
Mardi	08:00	9:00	10:00	11:00
Mercredi	08:00	9:00	10:00	11:00
Jeudi	08:00	9:00	10:00	11:00
Vendredi	08:00	9:00	10:00	11:00
Samedi	08:00	9:00	10:00	11:00
Dimanche	08:00	9:00	10:00	11:00

[illegible][illegible]

[illegible][illegible]

